



CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPTE RENDU

30 mars 2022

Présents : Claude BRANGER, Monique GNAGNERI, Pierre GUIVARCH, Patrick JONOT, Sophie LASCAULT, Guy LE GOFF, Marie Thérèse LIRZIN, Nicole MILBEO, Germaine SAOUT, Paul TANINI

Absents excusés : Bernard LAUTROU, Valérie PERHERIN, Hélène SPARFEL

Absente : Raymonde LANDURE

Début de réunion : 20h17

1. Approbation du compte rendu de la réunion du 12 Janvier 2022

Paul demande aux membres présents s'ils ont des remarques à faire sur ce compte rendu. Sophie n'ayant pas pris connaissance du document préfère s'abstenir. Aucune observation n'est apportée, le compte rendu est approuvé.

2. Bilan financier - (Annexe 1)

Paul passe la parole à Pierre pour la présentation du bilan financier actualisé.

Au niveau de la trésorerie, on note des recettes à hauteur de 2685,14 € et un débit de : 3890,02 € , soit un solde négatif de 1204,88 €.

Au titre des licences, le foyer a perçu 961 € correspondant aux nouveaux adhérents ou à ceux qui ont fait un don au foyer même s'ils avaient possibilité de bénéficier de la gratuité.

La somme de 1 598 € a été réglée à la FNSMR pour l'ensemble des licences et de l'adhésion.

Au titre des dépenses, on peut aussi noter :

- les assurances	71,94 €
- la cotisation à la fédération du chant choral	25,00 €
- les dépenses des loisirs créatifs	46,93 €
- la facture de la gym 1 ^{er} trimestre	1 530,00 €
- les frais bancaires *	247,74 €

** Au sujet des frais bancaires, il est rappelé que le foyer avait souscrit une carte gold qui servait de caution lors de la location de véhicules. Cette carte n'a plus de raison d'être et Pierre demande à être accompagné de la personne qui avait souscrit cette carte pour la modifier.*

Au titre des recettes, il faut noter :

- les intérêts produits par le livret	32,14 €
- Le remboursement au titre du pass sport versé par le Département	50,00 €
- Une subvention du comité départemental de 5 € / adulte au titre de la pratique sportive (81 adhérents concernés)	405,00 €

Les recettes prévisionnelles d'ici la fin de saison s'élèvent à 590 € et les dépenses à 3846,27 € soit un solde négatif de 3257,27 €

Le déficit prévisionnel initial de 6 717 € avoisinerait donc les 4 200 € en fin d'année au vu des chiffres présentés.

165 adhérents sont actuellement inscrits.

■ **Demande de subvention à la mairie**

Paul rappelle que le foyer avait notifié à la mairie l'an passé qu'il ne demandait pas de subvention étant donné que les activités étaient à l'arrêt.

Cette année, il propose de demander 400 € sachant que les années précédentes la subvention octroyée était de 200 €.

L'avis des membres du CA est requis et à l'unanimité le montant de la demande est adopté.

Le dossier va donc être transmis à la mairie.

■ **Remboursement des frais :**

Lors de la dernière séance il avait été acté que le foyer entrait dans le dispositif « frais engagés par les bénévoles ».

En conséquence, tout membre ayant engagé des dépenses et souhaitant entrer dans ce dispositif doit conserver ses factures sous le coude. Pour les frais kilométriques, il faudra faire une déclaration sur l'honneur avec le détail des déplacements.

Courant janvier 2023 une attestation fiscale sera fournie en échange des factures et/ou de la déclaration.

3. Chasse aux œufs

Paul invite Germaine à faire le point sur les inscriptions. A ce jour elles sont au nombre de 18.

Germaine indique qu'une réflexion est en cours pour prolonger la chasse aux œufs et créer un vrai moment convivial avec les parents. L'idée de faire participer les enfants à des jeux est à l'étude : course en sac.....

L'information a été faite aux 74 familles de l'école grâce à l'accord du Directeur de l'école, aux contacts du Foyer Rural par mail, sur la page Facebook du Foyer et sur le site internet Alentoor.

L'information dans la presse est attendue (Nicole va relancer).

La date de clôture des inscriptions sera observée strictement pour faciliter les achats.

4. Bal country

En l'absence de Valérie, Paul indique que tout est prêt pour le samedi 2 avril : la logistique est prête, la play-list a été distribuée aux différents clubs.

Paul précise que le bal country caritatif programmé l'an passé n'a pas eu lieu faute de disponibilité de Valérie mais que l'idée est toujours là et qu'il sera reporté.

5. **Mystery pédestre**

Paul indique que l'équipe organisatrice est prête à 95 %.

A l'heure actuelle 5 équipes sont inscrites. Le minimum est de 8 équipes et le maximum de 16 équipes. Pour l'instant il n'y a pas eu de communication dans la presse locale.

6. **Activité Théâtre**

Paul passe la parole à Sophie.

- 9 adhésions à l'activité
- 3 pièces ont été retenues : 1 avec 6 personnes d'une durée de 30 à 40 minutes
2 avec 3 personnes de 15 minutes environ

La 10^e édition des soirées cabaret est programmée les vendredi 14 et samedi 15 octobre

Pour entourer les pièces, il va falloir contacter :

- les acteurs de la pièce en breton
- les paysans chanteurs
- la country
- Joëlle et son orgue de barbarie
- Odette et son accordéon
-

7. **Les sorties culturelles**

Paul et Monique font part de leur déception quant à la participation aux sorties proposées. Ils rappellent que l'investissement en temps est colossal mais que les inscriptions sont faibles.

Malgré cela, des projets sont sur les rails :

- 19 avril : visite guidée de Cellaouate (de 15 à 25 personnes)
- Breizh aquarelle : date à fixer
- En juin : la vallée des saints avec pique nique

8. **Autres activités**

Aide à la scolarité primaire	+ 1 adhérent + 1 bénévole
Aide à la scolarité secondaire	0 inscrit et des bénévoles
Chorale adultes	Un turn over tout au long de l'année en fonction des épisodes Covid Cohésion dans le groupe et travail conséquent
Country	Débutant : 0 Confirmés : 16

Gymnastique douce le lundi	15 à 16 par séance. Exercices complets
Pilates le jeudi	5 participants
Gymnastique enfants	12 très assidus
Loisirs créatifs	1 abandon et 1 absent depuis longtemps
Patchwork	Effectif complet
Randonnée	52 inscrits 27 jeudis de randonnées dont : 20-25 participants pour les randonnées à l'extérieur et 6-10 pour celles sur Garlan
Scrabble	plus de présents le vendredi après-midi
Sculpture sur bois	4 participants.

9. COVID 19

- Le pass vaccinal est suspendu depuis le 14 mars.
- Le port du masque n'est plus obligatoire en intérieur, mais conseillé.
- La restauration et la buvette sont autorisées

10. COPIL réflexion sur l'enfance et la petite enfance

Une réunion est prévue le mardi 5 avril à 18 H à la mairie. Patrick représentera le foyer rural.

11. Comité des fêtes : journée caritative le 28 mai

Le comité des fêtes organise une journée au profit du diabète infantile. A cette occasion il sollicite le foyer rural pour une randonnée sur la commune dans l'après-midi du 28 mai.

Le foyer rural répondra favorablement à cette demande. Une rencontre sera à programmer.

12. Lettre d'info

Après quelques échanges, Paul et Patrick conviennent qu'une lettre d'info sortira courant avril.

13. Questions diverses

Un tour de table est effectué et aucune question n'est posée.

Prochaines réunions : AG et CA le mercredi 29 juin 2022

Fin de la réunion : 21h44

Fait à GARLAN, le 8 avril 2022

Le Président



Paul TANINI

La secrétaire



Nicole MILBEO

BUDGET PRÉVISIONNEL 2021 / 2022 – ACTU 2

A réactualiser	ACTU 2 au 30/03/2022						RAPPEL BUDGET PREVISIONNEL	
	RECETTES REALISEES	RECETTES PRÉVUES	DÉPENSES REALISEES	DÉPENSES PRÉVUES	BILAN CATÉGORIEL	BILAN GÉNÉRAL	Initial au 25/08/21	Actu 1 au 12/01/22
							BILAN GÉNÉRAL	BILAN GÉNÉRAL
ADHÉSION AU FOYER RURAL								
LICENCES ADHÉRENTS	961,00 €	0,00 €	-1 501,00 €	0,00 €	-540,00 €			
AFFILIATION FMSMR			-97,00 €		-97,00 €	-637,00 €	-1 511,50 €	-670,00 €
ACTIVITÉS								
AIDE SCOLAIRE PRI ET SEC	45,00 €	0,00 €	0,00 €	-100,00 €	-55,00 €			
CHORALE ADULTES	60,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60,00 €			
DANSE COUNTRY			0,00 €	0,00 €	0,00 €			
GYMNASTIQUE ADULTES	560,00 €	40,00 €	-1 330,00 €	-3 002,00 €	-3 542,00 €			
GYM PARTICIPATION S1 2021			-200,00 €	0,00 €	-200,00 €			
LOISIRS CRÉATIFS	96,00 €	0,00 €	-46,87 €	-53,13 €	-4,00 €	-3 764,00 €	-4 547,00 €	-3 759,00 €
PATCHWORK	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €			
RANDONNÉE PÉDESTRE	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €			
SCRABBLE	88,00 €	0,00 €	0,00 €	-15,00 €	73,00 €			
SCULPTURE SUR BOIS	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €			
SORTIES CULTURELLES	200,00 €	0,00 €	-200,00 €	0,00 €	0,00 €			
THÉÂTRE	0,00 €		0,00 €	0,00 €	0,00 €			
REMBOURSEMENTS COTISATION			-96,00 €	0,00 €	-96,00 €			
MANIFESTATIONS								
QUOTE PART PARDON					0,00 €			
SOIRÉES CABARET					0,00 €			
GALETTE DES ROIS					0,00 €	-20,00 €	-230,00 €	-20,00 €
CHASSE AUX ŒUFS	0,00 €	150,00 €	0,00 €	-180,00 €	-30,00 €			
MYSTERY	0,00 €	240,00 €	0,00 €	-230,00 €	10,00 €			
DIVERS								
ASSURANCE			-71,94 €	0,00 €	-71,94 €			
FRAIS BANCAIRES			-247,74 €		-247,74 €			
INTÉRÊTS	32,14 €				32,14 €			
COTISATION AU RESAM			0,00 €	-25,00 €	-25,00 €	-445,65 €	-369,00 €	-406,70 €
COTISATION À L'ULAMIR			0,00 €	-8,00 €	-8,00 €			
COTISATION CHANT CHORAL EN 29			-25,00 €		-25,00 €			
REPAS, POTS, CHOCOLATS, ...			-52,67 €	-47,44 €	-100,11 €			
FRAIS DE FONCTIONNEMENT								
PAPETERIE – CONSOMMABLES			-23,80 €	-126,20 €	-150,00 €	-159,50 €	-159,50 €	-159,50 €
AFFRANCHISSEMENTS			0,00 €	-9,50 €	-9,50 €			
SUBVENTIONS								
MAIRIE DE GARLAN	0,00 €	400,00 €			400,00 €		200,00 €	655,00 €
DÉPARTEMENT 29	405,00 €				405,00 €	855,00 €		
REMBOURSEMENT PASS SPORT	50,00 €				50,00 €			
BUDGET FONCTIONNEMENT	2 687,14 €	830,00 €	-3 892,02 €	-3 796,27 €	-4 171,15 €	-4 171,15 €	-6 617,00 €	-4 360,20 €
INVESTISSEMENTS								
Logiciel pour scrabble			0,00 €	0,00 €	0,00 €	-50,00 €	-100,00 €	-50,00 €
Aspirateur			0,00 €	-50,00 €	-50,00 €			
BUDGET INVESTISSEMENT			0,00 €	-50,00 €	-50,00 €	-50,00 €	-100,00 €	-50,00 €
PRÉVISIONS SAISON 2021-2022	2 687,14 €	830,00 €	-3 892,02 €	-3 846,27 €	-4 221,15 €	-4 221,15 €	-6 717,00 €	-4 410,20 €